

Mme Papon-Fournier Laurence

Mr Clément Rossignol-Puech
Mairie de Bègles
BP 153
33130 Bègles

Objet : Dojo Béglais
Anthony Geonget

Vayres, le 29 Mai 2023

Mr Rossignol-Puech,

J'ai lu sur la page Facebook du Dojo Béglais tout le bien que vous pensiez du club. J'ai lu toute la fierté que vous ressentiez face aux merveilleux résultats des judokas, les remerciements que vous adressiez à l'encadrement, à son président Mr Fondriest et à son directeur Mr Dumontier.

J'ai lu aussi que vous saluiez l'esprit sportif, les valeurs exemplaires véhiculés par le judo que ce soit en compétition ou en loisir, les bienfaits du sport sur la santé, le fait qu'il permette aussi de nouer des liens importants avec les associations. Vous remerciez ce club d'être un acteur majeur du tissu associatif Béglais. Je vais maintenant vous parler de la face cachée du dojo Béglais.

Je suis la maman d'Anthony Geonget, éducateur sportif en formation au dojo Béglais, mention judo-juitsu. Le 17 janvier 2022 à 22h30, Anthony a été victime d'un grave accident de la route sur la rocade bordelaise. Il a été tué par un délinquant multirécidiviste sous l'emprise de stupéfiants, de protoxyde d'azote et circulant à vive allure. Anthony, après avoir donné ce qui restera son dernier cours de judo, a fermé le dojo, a envoyé un message à son compagne, a discuté un instant avec son professeur, Eric Le Costoëc, du cours du lendemain, a salué son collègue, Camille Dumontier, et a pris tranquillement la route. **Mais, il n'est jamais arrivé chez lui.**

Depuis ce drame, je me bats pour alerter les législateurs sur l'homicide involontaire et sur la prise en charge des victimes et familles de victimes. J'ai rejoint le collectif justice pour les victimes de la route.

Mais, je me bats également pour honorer la mémoire d'Anthony. Le 12 janvier 2023, j'ai pris contact avec le dojo Bèglais en envoyant un SMS à Mr Dumontier dans lequel j'exprimais mon souhait qu'un hommage soit rendu à Anthony au sein du dojo Béglais. Mr Dumontier m'a informée de son envie d'organiser quelque chose, mais il devait en parler à son président Mr Fondriest et m'en tenir informée. Le 1^{er} mars 2023, n'ayant aucune nouvelle, je me suis rendue au dojo Béglais.

J'ai été reçue par Mme Dumontier qui m'a communiqué toute son empathie face à notre drame et m'a parlé en bien d'Anthony. Elle m'a aussi fait part de l'affection que les enfants portaient à Anthony et du fait qu'ils parlaient toujours de lui. Puis, je me suis entretenue avec Mr Dumontier qui m'a confié que Mr Fondriest lui avait dit s'être entretenu avec moi. J'ai été très surprise car jamais Mr Fondriest ne m'a contactée. Mr Dumontier a manifesté son mécontentement face aux allégations de son président mais a précisé qu'il n'était pas surpris de cette attitude, car elle était coutumière.

J'ai exprimé toute ma déception face à ce comportement qui ne représente ni les valeurs ni l'esprit du judo.

Le 28 mars, je me suis entretenue avec Mr Dumontier au sujet d'une table hommage aux victimes de la route qui devait être organisée le 13 mai, place Pey Belrland à Bordeaux, à

l'initiative du collectif et d'un courrier que j'avais fait à ce sujet afin qu'il soit déposé sur leur page Facebook. Je l'ai également informé que je n'avais toujours aucun retour de Mr Fondriest. Il m'a demandé d'envoyer ce courrier sur le mail du dojo Béglais, ainsi que le courrier destiné à Mr Fondriest, ce que j'ai fait. J'ai également envoyé ces deux courriers par lettre recommandée A.R à l'adresse du dojo béglais et j'ai envoyé un SMS à Mr Fondriest.

Courant avril, je me suis à nouveau déplacée, accompagnée d'une des sœurs d'Anthony au dojo Béglais, puisque mon courrier n'apparaissait pas sur la page Facebook du club et que je n'avais aucun retour du club.

Mais cette fois-ci, l'accueil a été des plus glacial : à notre vue et sans nous adresser la parole, Mme Dumontier a lancé à son mari : « tu t'en occupes ». Mr Dumontier était accoudé au comptoir avec des personnes, buvant un café et ne semblait pas avoir envie de me parler. Devant mon insistance Mr Dumontier s'est dirigé vers moi. Il s'est emporté violemment tout en hurlant et me poussant vers la sortie: « j'en ai marre que vous veniez sans rendez-vous, j'en ai marre que vous me parliez d'Anthony, ce n'est pas de ma faute si il est mort... vous devez passer à autre chose et je n'organiserai pas de tournoi à la con... ». Devant son comportement agressif qui m'a énormément choquée j'ai quitté le dojo.

Je n'imaginai pas qu'Anthony puisse être une « marchandise périssable » et qu'il serait aussi vite oublié par ce club. J'étais totalement naïve, moi qui pensais que ce sport, le judo, était porteur de belles valeurs, la modestie, la politesse, la sincérité, l'amitié, le contrôle de soi, le courage, le respect et l'honneur. Toutes ces valeurs Anthony les possédait, les possède et les possédera à tout jamais.

Je peux comprendre qu'Anthony ne soit pas un judoka reconnu et qu'il n'apporte pas avec lui l'éclairage, la médiatisation et les sponsors dont semblent être friands messieurs Fondriest et Dumontier, mais, je pense qu'il apportait bien plus : sa passion, son investissement et surtout toutes les valeurs qui font l'âme d'un bon judoka et qu'il aimait transmettre à tous ses élèves et au sein de ses clubs.

Un tournoi « à la con » aurait pu être organisé pour honorer la mémoire d'Anthony. Un tournoi entre le club RE-BE-CA, club de Beychac et Caillau, dont Anthony est issu et le dojo Béglais.

Je vous rappelle qu'outre le fait qu'Anthony était en formation au dojo Béglais il y était licencié depuis deux ans. Je précise également qu'il existait un tournoi entre ces deux clubs que Mr Dumontier a vite dissout suite au départ de Mr Eric Lecostoec lié au décès d'Anthony.

Ce tournoi aurait permis de mettre en avant les valeurs du judo et de véhiculer un message sur la sécurité routière, les dangers liés à la prise de stupéfiants et la consommation d'alcool.

Ce tournoi aurait permis de sensibiliser les jeunes judokas à ce fléau et continuer à faire vivre et transmettre la passion d'Anthony.

Pour information, un tournoi est organisé par son club de Beychac et Caillau le 10 juin 2023 pour honorer Anthony et transmettre toutes les valeurs qui le caractérisent.

Je tiens à vous informer que je suis en contact avec différents médias à qui j'ai parlé du comportement inacceptable des dirigeants du dojo Béglais. Je compte aussi adresser un courrier à la fédération française de judo pour leur expliquer le manque d'empathie du dojo Béglais face au décès d'un des leurs.

J'espère Monsieur Rossignol- Puech avoir très rapidement un retour de votre part et reste à votre disposition pour échanger à ce sujet.

Veuillez agréer Mr Rossignol- Puech, mes salutations.

Mme Papon-Fournier

